



N° 900-2018/1-ACTS/ DJA

Date du : 10 janvier 2018

Rapport de présentation

OBJET : Délégation de signature des agents de la direction des ressources humaines

PJ : Un projet d'arrêté

Il est proposé, dans le cadre de la réécriture de l'arrêté n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud, en vue de le sécuriser juridiquement et d'en simplifier sa gestion et sa lecture, de rédiger un arrêté par direction.

En effet, la rédaction d'un arrêté par direction permet de faciliter l'accès aux droit des administrés en leur permettant de cibler leurs recherches ainsi que de rendre plus réactives les éventuelles modifications devant intervenir quant au champ des délégations accordées à chacun qui ne seront ainsi plus tributaires des délais de traitement liés à la procédure de regroupement des différentes modifications inter-directions à apporter.

Le premier arrêté rédigé en ce sens concerne la direction des ressources humaines.

De plus, Madame Sarah TRAVERS née LESPINASSE, directrice des ressources humaines de la province Sud, sollicite la modification de son patronyme dans son cadre professionnel.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.